

Conditions Générales de Vente.

Rappel : ces appareils et dispositifs ne remplacent en aucun cas les appareils de mesures, de diagnostics ou de traitements médicaux. En cas de maladie, seul le médecin est habilité à faire un diagnostic ainsi qu'à proposer le traitement approprié.

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les "CGV") régissent la vente de divers dispositifs de biorésonance (ci-après les "Produits") par la société VibraQuant représentée par M. PIGNEUR Alexis (ci-après le "Vendeur") à ses clients professionnels ou particuliers (ci-après le(s) "Client(s)").

1. Objet et champ d'application

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur vend les Produits à ses Clients. Elles s'appliquent à toute vente conclue entre le Vendeur et le Client, à l'exclusion de toutes autres conditions, notamment celles du Client.

Le fait de passer commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client. Le Vendeur se réserve le droit de pouvoir modifier les CGV à tout moment ; les CGV applicables sont celles qui étaient en vigueur à la date de signature de la commande.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre des biens et services à ses besoins propres et de bien comprendre, entre autres, comment et à quoi il s'engage.

2. Produits

Les Produits vendus par le Vendeur sont des dispositifs destinés à être utilisés dans le cadre de la biorésonance, conformément à la réglementation applicable.

Les Produits sont décrits et présentés sur le site internet du Vendeur www.vibraquant.com et/ou dans ses brochures commerciales.

3. Commandes

Le Client doit fournir toutes les informations nécessaires à la prise en compte de sa commande, notamment ses coordonnées et les quantités de Produits souhaitées via un formulaire présent sur le site internet ou par téléphone.

Un devis sera ensuite envoyé par le Vendeur. La commande ne sera confirmée qu'après validation du devis par le Client. La confirmation de la commande, la facture, les informations concernant les délais de livraison et les informations de paiement seront communiquées par courrier électronique par le Vendeur.

Le Vendeur se réserve le droit de refuser toute commande pour des motifs légitimes, notamment en cas de commande anormale ou de doute sur la capacité du Client à utiliser les Produits conformément à leur destination.

4. Prix

Les prix des Produits sont indiqués en euros hors taxes et hors frais de livraison. Le taux de TVA applicable est celui en vigueur au moment de la commande.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sans préavis, étant toutefois entendu que le prix indiqué sur le site internet au moment de la commande est le seul applicable.

5. Paiement

Le paiement s'effectue à la commande par carte bancaire ou par virement bancaire. Le Vendeur se réserve le droit de demander un paiement par chèque ou par mandat administratif dans certains cas particuliers.

Les informations bancaires du Client ne sont pas conservées par le Vendeur.

6. Livraison

Les Produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande, laquelle devra être rigoureusement vérifiée par celui-ci. Le Client est responsable de l'exactitude des coordonnées de livraison qu'il a enregistrées lors de la commande. Tous frais inhérents à une erreur de coordonnées seront à sa charge.

Le délai de livraison est précisé lors de la commande. Ce délai est donné à titre indicatif et n'est pas contractuel. En cas de retard de livraison, le Client ne pourra pas annuler sa commande ni demander de dommages et intérêts, sauf en cas de faute grave du Vendeur.

Les frais de livraison seront adaptés en fonction de la localisation du client et précisés sur le devis ; ils ne pourront plus être modifiés après confirmation du devis pour le Client.

Les risques liés aux Produits sont transférés au Client dès leur livraison.

7. Garanties et responsabilités

Les appareils de biorésonance (machines) sont garantis contre tout défaut de fabrication. La durée de cette garantie est variable en fonction des produits. Elle est précisée sur le site internet du Vendeur et/ou les fiches produits. Cette garantie ne s'applique pas en cas de mauvaise utilisation des Produits par le Client.

8. Droit de rétractation

Le Client bénéficie d'un droit de rétractation de sa commande lequel doit être notifié dans un délai de 14 jours, à compter de validation de la commande.

Si la commande a déjà été livrée, le Client devra alors impérativement retourner le ou les produits concernés, à ses frais, dans un délai de 14 jours. Le Client recevra le remboursement de tous ses paiements au plus tard 14 jours à compter du retour des produits chez le Vendeur ; ledit remboursement n'engendrera pas de frais supplémentaires pour le Client. Sous peine de ne pas avoir droit au remboursement, le Client veillera à retourner les éléments de sa commande dans leur état d'origine, lesquels ne devront pas avoir été altérés et/ou avoir été endommagés et revenir dans leur emballage de livraison. Les éventuels biens et/ou services ayant été offerts par le Vendeur ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement.